

© Le Républicain Lorrain, Mercredi le 06 Décembre 2017 / *Région* /
Droits de reproduction et de diffusion réservés



Les réfugiés arrivent les hébergements craquent



Dimanche soir, une soixantaine de migrants, hébergés en urgence dans le gymnase de l'Arsenal à Metz, ont été conduits vers le centre de loisirs d'Arry. Depuis, les familles continuent d'arriver. Photo Gilles WIRTZ

Les hébergements de Moselle saturent. Les arrivées de familles de réfugiés se poursuivent. Le Samu social fait ce qu'il peut. Cette situation d'engorgement repose le problème des délais de traitement des demandes d'asile.

Les demandeurs d'asile ne cessent d'affluer. Les hébergements saturent. Comment expliquer cette situation ?

Alain CARTON, secrétaire général de la préfecture : « Ce week-end, nous avons hébergé 70 personnes dans un contexte d'urgence, après en avoir relogé 900 du camp de réfugiés de Blida à Metz. En Moselle, on compte près de 5 000 demandeurs d'asile depuis le début de l'année, dont 75 % viennent des Balkans et 40 % d'Albanie. Et ce ne sont que les chiffres des personnes qui passent par le dispositif de premier accueil. Il

existe encore beaucoup d'hommes célibataires qui ne demandent pas l'asile et se maintiennent illégalement sur le territoire. Ils trouvent dans les réseaux de passeurs de quoi les héberger. »

L'absence de turnover dans les structures d'accueil ne serait-elle pas la conséquence des temps de traitement des droits d'asile ?

« Les procédures sont certainement trop longues. On les a raccourcies. On a installé à la préfecture, depuis le mois de septembre, des équipes de l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) qui instruisent directement les demandes d'asile des personnes en provenance des Balkans. Les délais d'instruction sont de quinze jours, auxquels il faut ajouter les délais d'envoi des dossiers des demandeurs. On arrive à instruire en deux mois. La plupart du temps, les réponses sont négatives. On assigne alors à résidence le temps de préparer les familles à quitter le territoire. »

Pourquoi ne parvient-on pas à arrêter ces passeurs ?

« Dans la circulaire du 20 novembre, le gouvernement veut mettre l'accent sur le démantèlement des filières. Les moyens sont mis en place. En 2017, il y a eu 2 200 interpellations d'étrangers en situation irrégulière dans le Grand Est, dont 52 % en Moselle. Quand on interpelle des gens, les procédures prennent aussi du temps, elles devraient également être simplifiées par la loi. Au cours de cette année, on a compté 4 000 personnes refusées aux frontières. Mais ça ne suffit pas pour éponger le flux. Les passeurs qui font venir des familles, des enfants, des personnes malades, sont des irresponsables. Et les associations locales qui aident ces réfugiés à se maintenir sur le territoire soutiennent ces filières. »

Comment expliquer les arrivées à Metz ?

« Metz bénéficie d'un contexte communautaire balkanique ancien. Ces communautés se sont installées et ont rapidement tissé des réseaux. C'est plus lent d'inverser cette tendance. La politique de l'Allemagne, qui a débouté beaucoup d'Albanais et de Kosovars, en est la deuxième raison. Le passage vers Metz est facile. Ce qui explique cette fixation. »

Propos recueillis par Anne RIMLINGER-PIGNON
